

Livret d'accueil



Bienvenue



Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle

Résidence les Saules - 76 Sente à My -57000 METZ

accueil@centres-sociaux-moselle.fr

Tel : 03.87.50.50.83

Site : <https://moselle.centres-sociaux.fr/>

N° déclaration d'activité : 41.57.00.872.57 *(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)*

N° de siret : 331 319 459 00045

V/DOC 07/04/21

MAJ/Livret 26/01/23

Qualifier les acteurs-trices, qualifier les projets

Se former c'est viser la transformation.

Pour le réseau mosellan des centres sociaux et socioculturels et Espaces de Vie Sociale de Moselle, composé de plus de 731 salarié-e-s et 414 bénévoles **impliqué-e-s** dans le développement social des territoires. Il s'agit de **viser la transformation** sociale : comprendre les systèmes qui nous entourent dans toute leur complexité, rechercher collectivement ce qui est à modifier, **apprendre** à coopérer mieux, savoir se saisir **des opportunités et ressources** existantes, savoir développer ses compétences, pour maintenir l'humain au cœur de nos projets.

Nous travaillons en coopération **avec nos fédérations nationale** (FCSF), **régionale** (URGE) et aux côtés **des 6 fédérations de centres sociaux et socioculturels présentes sur la région Grand Est**. L'ensemble de ce maillage fédéral participe à la conception de l'offre formation, à sa diffusion et au ressourcement de nos formateurs.

La formation est un outil indispensable à la progression des acteurs - actrices du réseau et des projets de territoire, elle s'inscrit dans un partenariat étroit avec la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) de la branche ALISFA, Uniformation notre Opérateur de Compétences (OPCO), les institutions /collectivités compétentes et les organismes de formation associés.

C'est ensemble, que nous mettons à disposition les offres qui permettent de promouvoir la formation et une meilleure adaptation aux fonctions professionnelles et aux fonctions d'administrateur-ric-e-s.

En complément des actions de formation que nous proposons, nous pouvons vous aider à construire des actions de formations sur mesure. Pour toute demande contacter Audrey SITTER au 03 87 50 50 83 ou 07 71 16 07 58.

Nous vous invitons à parcourir ce livret d'accueil.

Ce livret d'accueil et les actions de formations proposées sont à retrouver sur notre site internet <https://moselle.centres-sociaux.fr/>

Nous restons tout au long de l'année, à votre écoute.

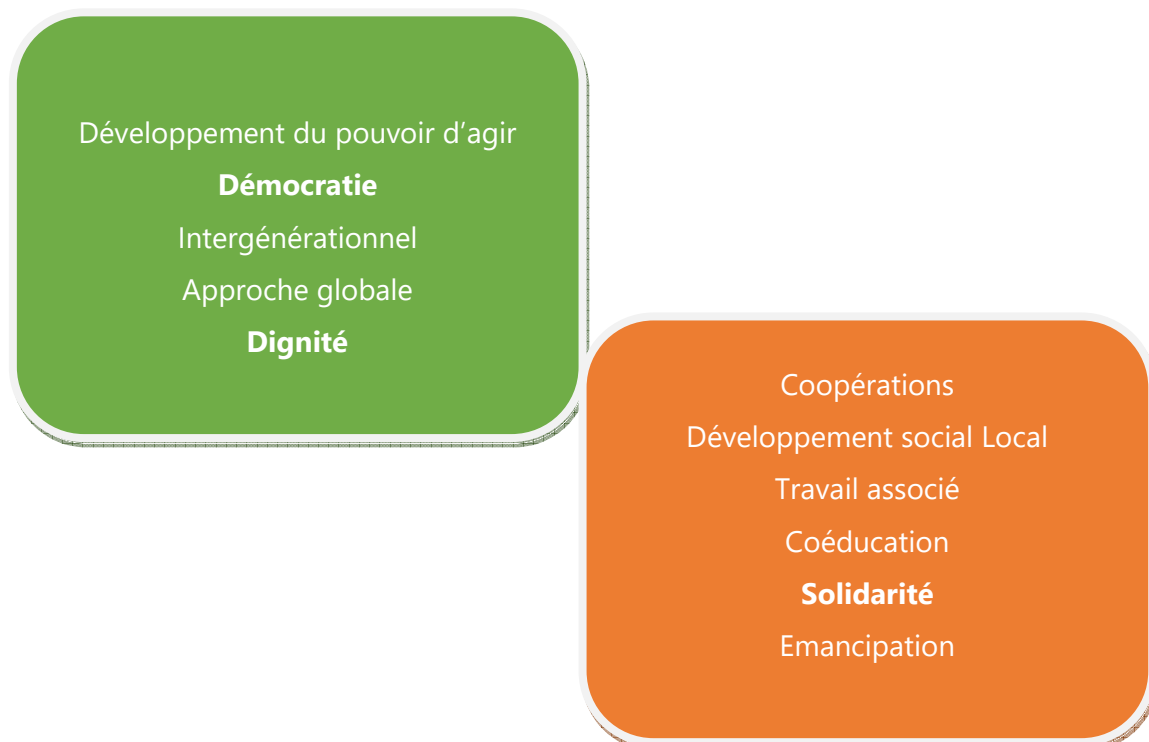
L'équipe fédérale de Moselle,

Administrateur-ric-e-s et professionnel-le-s.

Qui sommes-nous ?

La fédération des centres sociaux et socioculturels de Moselle met en œuvre les **grandes missions suivantes** :

- ✚ «**Lieu ressource**», elle accompagne les structures dans leur fonctionnement et leur développement, les créations de centre, la **qualification des acteur·rice·s, professionnel·le·s et bénévoles**.
- ✚ «**Plateforme**», elle favorise les échanges de savoirs, de pratiques, **les coopérations** et maintient une veille sur l'information liée aux domaines d'activité des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale.
- ✚ «**Tête de réseau**», elle représente et promeut l'intérêt des centres sociaux et socioculturels et espaces de vie sociale auprès des partenaires et contribue à faire remonter les problématiques sociales rencontrées sur les territoires.
- ✚ «**Organisation apprenante**» aux côtés et, avec les centres sociaux et socioculturels et espaces de vie sociale, elle recherche et expérimente les démarches et les outils pour le développement de la capacité d'agir des personnes et des collectifs.



Notre charte déontologique

La Fédération des Centres Sociaux de Moselle dans son action de formation s'engage à :

- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, l'acquisition de nouvelles pratiques et méthodes, la compréhension de concepts, la créativité, l'inventivité** où chacun peut s'exprimer, échanger, se rencontrer... et dans une logique de diversification des pratiques.
- **Promouvoir le travail associé entre professionnel-le-s et bénévoles, favoriser la complémentarité entre les bénévoles** associatifs et les salarié-e-s.
- **Respecter les participant-e-s** dans leurs convictions et promouvoir des lieux d'accueil et des pratiques pédagogiques, ajustées et plurielles.
- **Reconnaître et promouvoir la diversité et l'égalité hommes-femmes.**
- **Annoncer et appliquer le principe de confidentialité** durant les temps de formation.

Notre appartenance à un réseau

- **Charte fédérale – 17 et 18 juin 2000**, portant sur notre conception du centre social, nos valeurs de référence, nos façons d'agir, notre engagement fédéral.

Extraits choisis :

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives portés par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

« Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socio-culturels réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. »

« L'action des centres sociaux s'enracinent dans l'expérience vécue des habitants. »

« ... L'adhésion à la FCSF, un acte politique et stratégique. »



Notre approche de la formation

- **Mettre au travail et développer les postures professionnelles et bénévoles** adaptées aux évolutions des contextes territoriaux - sociétaux et permettre l'apport de connaissances, l'entretien, l'appropriation, le perfectionnement de compétences globales et spécifiques.
- **Proposer les méthodes, les outils, les savoirs être et savoirs faire** ajustés à la pratique.
- **Concevoir des actions de formations** adaptées aux besoins des stagiaires professionnelles et bénévoles pour le développement des compétences.
- **Créer des liens entre les personnes et les structures, développer les échanges de pratiques et d'expériences.**
 - **Favoriser l'émergence** de coopérations internes, de territoire, de réseau.
 - **S'engager individuellement et collectivement dans une démarche apprenante**, dans la recherche de solutions pour le développement des projets de territoire, et prendre en compte les appréciations des stagiaires et des donneurs d'ordre pour la progression de l'offre de formation

Interlocuteur·rice·s à votre écoute

Les Référent·e·s pédagogiques

Les référent·e·s pédagogiques se tiennent à votre disposition pour vous aider dans l'analyse de vos besoins, la construction de formation sur-mesure (intra ou inter structures). Ils vous accompagnent également pour trouver le dispositif de financement adéquat pour votre projet de formation. Ils vous informent le cas échéant des changements réglementaires, dispositifs légaux et conventionnels liés à la formation.

Référents.es pédagogiques & Formateur·rice·s internes



Martine GERVILLE

Directrice fédérale

03 87 50 50 83 ou 06 09 42 37 73

mgerville.federation@centres-sociaux-moselle.fr



Christophe ZUNINO

Chargé de développement

03 87 50 50 83 ou 06 26 86 52 02

c.zunino68@centres-sociaux-moselle.fr

Référente Pédagogique & Référente handicap

La référente handicap se tient à votre disposition pour adapter la formation à vos besoins spécifiques et vous permettre d'y participer dans les meilleures conditions.



Audrey SITTER

Chargée de mission formation fédérale

03 87 50 50 83 ou 07 71 16 07 58

a.sitter.formation@centres-sociaux-moselle.fr

Référente administrative

La référente administrative se tient à votre disposition pour vous remettre les conventions, convocations, facturations, attestations, ... et vous informer sur l'organisation des formations.



Sophie ESPOSITO

Directrice adjointe administrative et financière

03 87 50 50 83 ou 06 03 30 08 45

s.esposito@centres-sociaux-moselle.fr

Les formateurs externes du réseau fédéral

- ✓ Yacine BOUKERRANA - Directeur carrefour social et culturel Le Creuset
- ✓ Zohra HAMOU-LHADJ - Déléguée fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin
- ✓ Laura LAUER – Référent famille centre social Jacques Prévert
- ✓ Céline AUBURTIN – Référente Famille centre social ATEJ
- ✓ Aline DEHONDT – Directrice Centre social et culturel Gilbert Janssem
- ✓ Cindy CALVAYRAC – Coordinatrice jeunesse Centre social et culturel Gilbert Janssem
- ✓ Pierre LALLEMAND – animateur jeunesse Centre Social et Culturel La Moisson
- ✓ Lahcen MADOUANI – Directrice Centre Social Aymon Lire

Les organismes de formation partenaires

✚ Ecole des Parents et des Educateurs
✚ SCOP ACCOLADES
✚ COMPTOIR RH
✚ SYNERCOOP

✚ BRILLE ET plus
✚ ANIMA
✚ Un Grain de Sel

Informations logistiques

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

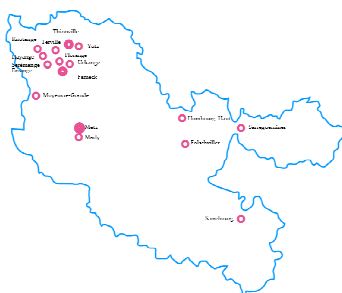
Tout accident ou incident survenu en cours de l'action de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire ou les personnes témoins auprès du formateur-riche.

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur de la formation, un salarié fédéral ou un salarié de l'établissement.

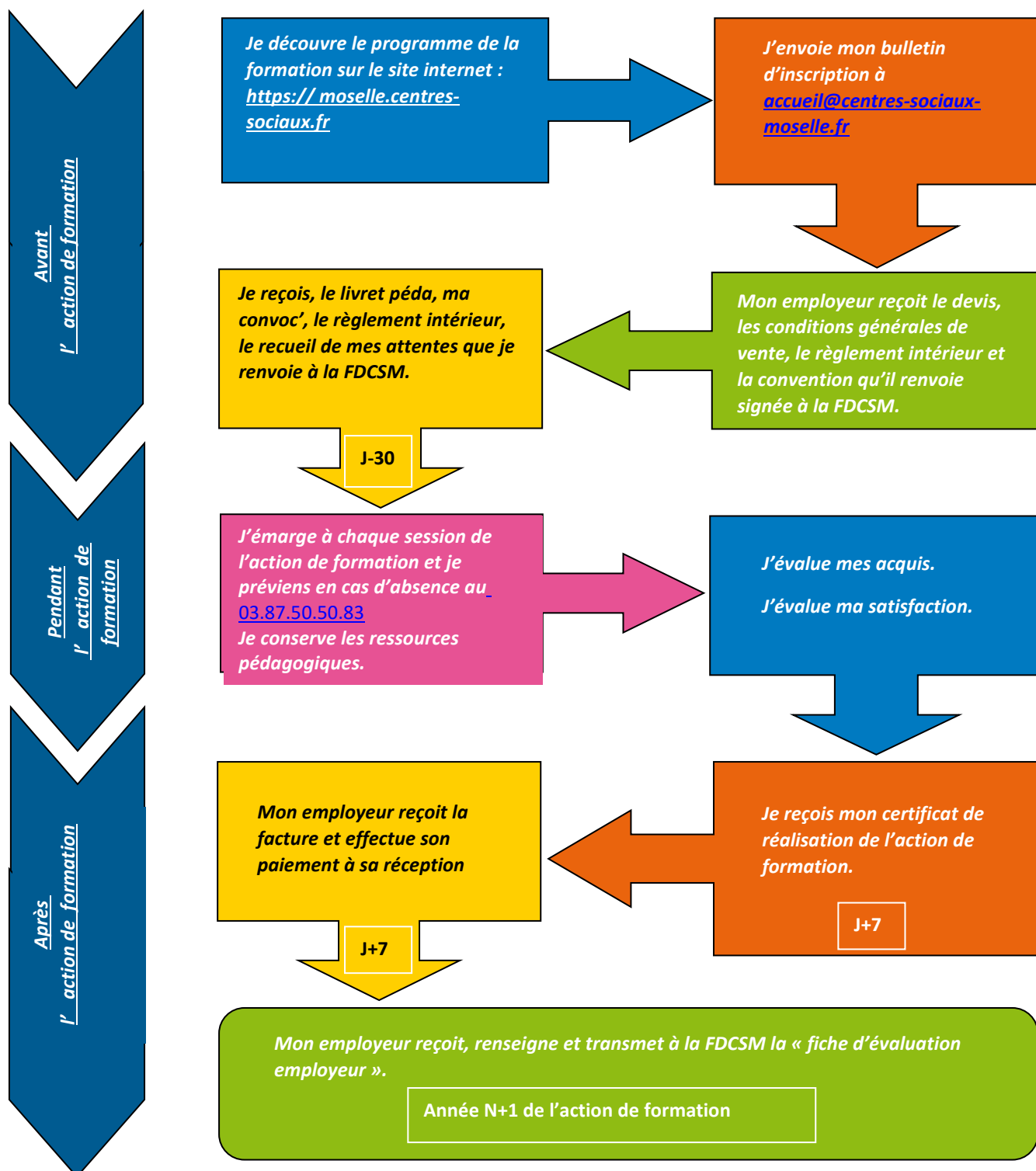
Les locaux de la FDCSM sont situés dans le quartier du Sablon à Metz, à 15 minutes de la Gare et du Centre-Ville. Sur demande, l'équipe fédérale peut assurer le transport de la gare au lieu de formation, organiser le co-voiturage entre les stagiaires, renseigner quant aux transports en commun possibles sur le quartier, mettre à disposition la liste des hôtels et hébergements se trouvant à proximité.

Pour faciliter l'accès aux formations et améliorer la qualité de l'accueil des stagiaires, les formations peuvent se dérouler sur différents sites mosellans ou du territoire Grand Est :

- ✚ Au siège social de la FDCSM : **Résidence les Saules – 76 Sente à My à Metz**
- ✚ Dans des établissements partenaires pour les formations en résidentiel
- ✚ Dans des centres sociaux adhérents conventionnés. Ils sont choisis en fonction de leur implantation géographique, de leur accessibilité à tous les publics, du cadre propice à l'apprentissage.



Les étapes de votre action de formation



Ils nous font confiance

- ✚ Centre Social et Culturel Gilbert Jansem – Marly
- ✚ Le Quai Centre Social et Culturel - Metz
- ✚ Centre Socioculturel - Sarreguemines
- ✚ Centre Social Jean Morette - Fameck
- ✚ Centre Social Espace La Clairière - Hayange
- ✚ Centre Socioculturel - Sarrebourg
- ✚ Centre Socioculturel Imagine - Serémange-Erzange
- ✚ Centre Social Ô Couleurs du Monde - Yutz
- ✚ Les Cottages EVS - Metz
- ✚ Carrefour Social et Culturel Le Creuset - Uckange
- ✚ Centre Social Arc en Ciel - Metz
- ✚ Centre Social Marcel Martin Audaces's - Folschviller
- ✚ FDCS du Bas Rhin
- ✚ Centre Social Rai du Ried – Marckolsheim Sundhouse
- ✚ UDCS du Haut Rhin
- ✚ Centres sociaux – Bar Le Duc
- ✚ FJEPCS La Passerelle – Vouziers
- ✚ FACS Ardennes
- ✚ Centre Social Espace des Lys – Saint-Louis
- ✚ Centre Social Coréal – Wittenheim
- ✚ Centre Social Nelson Mandela -Narbonne
- ✚ Centre Social et Culturel La Moisson – Florange
- ✚ Centre Social Acces – Hombourg-Haut
- ✚ Centre Social Espace Arc en Ciel – Knutange
- ✚ ADU Jolibois – Nancy
- ✚ Cassis – Metz Borny
- ✚ Centre Social Arc en Ciel – Metz
- ✚ Atej – Terville
- ✚ MJC centre Social Nomade – Vandoeuvre les Nancy
- ✚ MJC centre social Prévert – Dieuze
- ✚ EVS Centre Socioculturel Le Sillon – Boulange
- ✚ Association Les Grands Chênes – Thionville Veymerange
- ✚ ...

L'équipe fédérale reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire